ELECTIONS LEGISLATIVES
SCRUTIN DU 5 JUIN 1988

Chers Electrices et Electeurs,

Pour les personnes n'ayant pu consulter l'une de mes affiches, j'indique être né le 3 juin 1930 dans le département de l'Eure, fils d'Artisan Charcutier.

Je réside 9, rue Carpeaux 75018 Paris depuis 1973 et je suis un petit pensionné.

Je possède seulement une instruction primaire et pourrai de par ce fait faire illusion comparativement à des personnes sortant «des Hautes Ecoles». Seulement par pure modestie je ne désire nullement m'enorgueillir mais n'ai absolument rien à envier à quiconque pour rédiger toutes correspondances,. et pour monter un dossier, le tout de façon satisfaisante, et ce quelle que soit l'importance en découlant.

Je me présente seul pour solliciter vos suffrages, sans aucune appartenance politique. Je ne me trouve de ce fait aucunement à la merci d'un groupe et conserve ma pleine liberté.

De par cette position favorable, si je suis élu, je pourrais apporter mon vote pour toutes propositions jugées en mon esprit raisonnables et justes.

Avec un suffrage effectué sur mon nom vous pourrez vous targuer et avoir un réjouissement d'avoir contribué à la naissance d'une ère nouvelle, **pour le bien du 18e arrondissement de Paris, mais également pour la France.**

Je possède bien entendu des défauts inhérents à tout être humain, mais de façon sûre, personne ne peut me retirer les qualités étant miennes de loyauté, de ténacité, de pertinence, d'infatigabilité, liées à une ambition absolue de réussir.

J'estime la tâche voulue par mes soins très ardue, notamment vis-à-vis des personnes implantées politiquement et étant également candidates mais suivant la caractéristique de l'état d'esprit m'animant, je n'en suis nullement ému et je pars ainsi décontracté, même confiant.

En conséquence, aux neuf candidats je présente mes excuses pour oser demander à leurs amis de les abandonner au profit d'une personne quasiment inconnue d'eux.

Eu égard à mes suggestions, mon élection ou seulement un nombre de voix décent portant mon nom et le 18e arrondissement de Paris seraient désignés en exemple.

Dans un cas contraire, à n'en pas douter, il existerait un certain état d'index.

Pour réduire ce texte et pour ne pas importuner, je ne vais pas traiter mille postes, mais seulement quelques-uns :

1. Concerne les Huissiers et Commissaires-Priseurs :

A différentes reprises j'ai adressé des correspondances virulentes à des Huissiers, après certaines de leurs interventions afin de protester contre leurs agissements, leur demandant plus de modération, moins de zèle et en promettant pour cette profession un avenir moins florissant.

D'ailleurs ceux-ci ont toujours encaissé de ma part les coups sans sourciller, alors qu'en employant un langage imagé «indéniablement ils auraient dû ruer dans les brancards».

En ce qui concerne les Commissaires-Priseurs, je les considère comme assimilés.

De par mes interventions envers ceux-ci, ma candidature est principalement trouvée.

Toutes ces personnes trouveraient dorénavant, par mon élection, un adversaire résolu. Un projet de loi serait alors préparé par mes soins.

2. Concerne les Services Contentieux de tous les Organismes à Cotisations obligatoires soit : U.R.S.S.A.F., Caisses de Retraite Vieillesse, d'Assurances maladie.

Il faudrait faire disparaître ceux-ci et mettre en place une section à chaque organisme, où des Inspecteurs délégués auraient à leur disposition les fiches des personnes en retard de cotisations et sans le concours d'huissiers, et auraient en charge de percevoir les fonds correspondants et ce, sans aucun frais supplémentaire.

Pour les personnes réglant les cotisations en temps opportun ou par avance, l'avantage d'un escompte pourrait être envisagé.

3. Il serait utile d'aménager et de mettre en place, soit un Ministère, soit une Direction devant être quoi qu'il en soit considéré comme Suprême et ainsi désigné.

Cette Direction superviserait particulièrement toutes les affaires complexes en en faisant l'étude et enregistrerait directement toutes les affaires de jugement en appel.

Après un temps de fonctionnement cette «Nouvelle Maison» pourrait avoir maints attributs et il en résulterait une satisfaction quasi générale.

4. Au sujet de l'immigration il faut stopper celle-ci ainsi que pour les personnes arrivant sous couvert de Réfugiés Politiques. Je ne suis pas favorable pour le vote des immigrés.

5. Pour la Sécurité Sociale il faudrait étudier la possibilité de scinder celle-ci, mais d'une façon juste et équitable.

6. Pour tous les Codes existant, dont celui du Code Civil, le temps imparti à une Législation le permettant il faudrait reprendre tous les articles des Codes et modifier ceux ne correspondant plus à l'époque actuelle.

En vous remerciant de votre bienveillance pour la lecture de ces lignes,

Je compte amplement sur vous et vous remercie de votre vote.

Maurice TABUTEAU